

Dans le cadre de l'obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024, le Comité Olympique et Sportif de Paris souhaite créer "**LA MAISON DU SPORT ET DE L'OLYMPISME**" s'appuyant sur la mise à disposition de locaux dans les mairies des 1^{er} 2^{ème} et 4^{ème} arrondissements, suite à l'unification des quatre premiers arrondissements.

Les électeurs des quatre premiers arrondissements de Paris ont été invités à se prononcer sur le nom des quatre arrondissements regroupés (Arrondissement Centre), ainsi que sur l'emplacement de la future mairie d'arrondissement (Mairie du 3^{ème} arrondissement).

S'agissant de l'usage futur des bâtiments des mairies, les Parisiens peuvent soutenir le projet du CDOS en allant sur "idee.paris.fr**" >> "**[Quels futurs usages pour les bâtiments des mairies](#)**" >> ne rien cocher puis dans "Je propose une autre idée" , saisir : "LA MAISON DU SPORT ET DE L'OLYMPISME".**

Date limite du vote: 31 janvier 2019 !

Pourquoi une Maison du Sport et de l'Olympisme ?

- Un endroit central et dédié à l'information de l'ensemble des propositions sportives parisiennes.
- Des salles de réunions et un lieu de formation à la disposition des instances départementales du sport parisien.
- Un lieu d'échanges sur les pratiques libres.
- Un lieu de référence sport/santé avec un pôle de conseils et d'orientation.
- Un endroit de mémoire, regroupant les objets et témoignages des sportifs et sportives célèbres parisiens et parisiennes.